

**DEPARTEMENT DES  
ARDENNES**

**VILLE DE RETHEL**

**Délibération n° 81**

**Date de convocation  
28 octobre 2021**

**Séance du 4 novembre 2021**

**Extrait du Procès - Verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mil vingt et un, le quatre novembre à 18 H 30,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé dans la Salle du  
Conseil de la Mairie de Rethel sous la présidence de **Monsieur AFRIBO  
Joseph, Maire**

**PRESENTS :**

Mmes, MM. AFRIBO-MASSON-VANGIERDEGOM-STEVIIGNON-  
DEMENGEOT-GRENIER-DAPREMONT-THOMAS-  
LANGONNIER-LARANGE-RICHARD-BALDO-POLLET-  
PERARD-BINET-MERCIER-DERIS-DELAPLACE-AVERLY-  
VUARNESSON- BOCAHUT

**ABSENTS OU EXCUSES :**

Mme LÉCAILLE (pouvoir à M. AFRIBO)  
Mme TRUCHASSOU (pouvoir à Mme THOMAS)  
M. CHEVALLOT BEROUX (pouvoir à M. DELAPLACE)  
Mme DEVIE (pouvoir à Mme MASSON)  
M. DUPONT (pouvoir à M. MERCIER)  
M. ULPAT (pouvoir à M. AVERLY)  
Mme BRUNIN (pouvoir à M. VUARNESSON)  
Mme MERIEUX (pouvoir à Mme BOCAHUT)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. DAPREMONT

**OBJET : Représentants du conseil municipal à divers organismes - Modification**

**Exposé :** Suite à la modification des délégations accordées à Messieurs  
DEMENGEOT et GRENIER par Monsieur le Maire, des modifications doivent intervenir au  
niveau des représentations dans divers organismes afin de mieux coller aux attributions de  
chacun.

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur DEMENGEOT en remplacement de  
Monsieur GRENIER en tant que représentant du conseil municipal à l'Office Municipal des  
Sports.

Vu la délibération n° 37 en date du 22 juillet 2020 par laquelle le conseil municipal a désigné ses représentant auprès de divers organismes,

Considérant que, suite à la modification des délégations accordées à Messieurs DEMENGEOT et GRENIER par Monsieur le Maire, des modifications doivent intervenir au niveau des représentations dans divers organismes afin de mieux coller aux attributions de chacun.

Considérant que Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur DEMENGEOT en remplacement de Monsieur GRENIER en tant que représentant du conseil municipal à l'Office Municipal des Sports,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,  
Après en avoir délibéré et à main levée,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
par 29 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

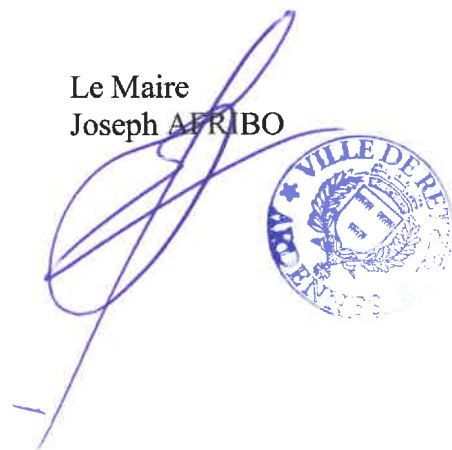
DESIGNE Patrick DEMENGEOT en remplacement de Christophe GRENIER pour représenter le conseil municipal à l'Office Municipal des Sports,

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Certifiée exécutoire  
Compte-tenu de la transmission  
en sous-préfecture de Rethel, le 08 NOV. 2021  
de la publication, le 08 NOV. 2021  
Fait à Rethel, le 08 NOV. 2021

Le Maire  
Joseph AFRIBO



The official seal of the City of Rethel is circular, featuring a central emblem with a crown and a shield, surrounded by the text 'VILLE DE RETHEL' and '1793'. The seal is stamped in blue ink and is partially obscured by the handwritten signature of the Mayor, Joseph AFRIBO.